



Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 14 FÉVRIER 2012 à 18:30

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Mr Alain RENARD (Vice-Président), Mr Jean-Louis GLEYZE (Titulaire), Mr Serge LAMAISON (Titulaire), Mme Isabelle SALIS (Suppléante), Mr Jean-Louis VEUILLE (Suppléant), Mr Benoît GHEYSENS (Titulaire), Mr Daniel MILLIET (Titulaire), Mr Yves LECAUDEY (Titulaire), Mme Chrystel COLMONT-DIGNEAU (Suppléante), Mr Victor LOPEZ (Suppléant), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Georges LAYRIS (Titulaire), Mr José BLUTEAU (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Jean CLAVERIE (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Jean-Louis SAUMON (Titulaire)
Martial MIGNET (Titulaire) donne pouvoir à Mme Anne-Marie KEISER (Présidente)

DÉLIBÉRATION N° 20120217_014

Modification du tableau des effectifs

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 20120217_014
Modification du tableau des effectifs

CONSIDÉRANT que le Comité Syndical a fait l'objet d'une première réunion le mercredi 8 février 2012 (convocation du 23 janvier 2012).

CONSIDÉRANT que faute de quorum à cette date du 8 février, le Comité Syndical a été régulièrement convoqué pour une nouvelle réunion en date du 14 février 2012 (convocation du 10 février 2012).

Le Comité Syndical a ainsi pu délibérer sans condition de quorum, seules les questions reprises de l'ordre du jour de la première réunion ayant été présentées.

Il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents à temps complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

CONSIDÉRANT les changements de la réglementation et les nouvelles activités du syndicat, il est nécessaire de mettre à jour l'ensemble des éléments liés à la gestion des ressources humaines afin d'en tenir compte. Cette mise à jour concerne le tableau des effectifs, le régime indemnitaire et le taux de promotion pour avancement de grade.

CONSIDÉRANT la nécessité de créer certains postes au tableau des effectifs notamment au vu des besoins en technicité accrue de l'activité des services numériques. Il convient ainsi de créer un poste d'attaché principal.

Dans ces conditions, je vous propose, Madame, Messieurs :

-De créer le poste susvisé

-D'approuver le tableau des emplois permanents du Syndicat Mixte à compter du 14 février 2012 comme suit :

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 20120217_014
Modification du tableau des effectifs

Grade	Catégorie	Postes ouverts	Effectifs (postes réellement pourvus)
Filière administrative			
Attaché principal	A	1	0
Attaché	A	3	2
Adjoint administratif 2° classe	C	1	1 (agent mis à disposition par le CG33)
Filière technique			
Ingénieur Principal	A	2	2 (agents mis à disposition par le CG33)
Ingénieur	A	1	1
Technicien	B	1	1

- **Dit** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi et grade ainsi crée sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 14 février 2012

Pour expédition conforme.

La Présidente de séance

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr